

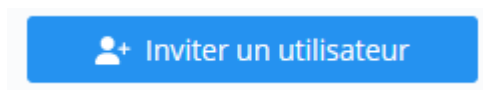
# Gestion des droits signalements

La gestion des droits pour les signalements s'effectue sur <https://app.grc360.fr/staff/login> > onglet "Paramètres"

## 1. Création d'un compte agent

1.1. Cliquer sur : Paramètres > Utilisateurs

1.2. Cliquer sur le bouton "Inviter un utilisateur"



1.3. Saisir le mail de l'agent, lui affilier les bons droits

**INFORMATIONS SUR L'UTILISATEUR À INVITER**

<b>Adresse e-mail</b>	<b>Type de compte</b>
<input type="text" value="paul@maville.fr"/>	<input checked="" type="radio"/> Utilisateur ⓘ <input type="radio"/> Administrateur ⓘ

**Utilisateur** : Un utilisateur aura accès à toutes les tâches qui lui sont affectées et à celles de ses services

**Administrateur** : Un administrateur aura accès à toutes les tâches et demandes que vous allez recevoir. Il pourra inviter de nouveaux users, gérer les services, gérer les catégories et la personnalisation du portail.

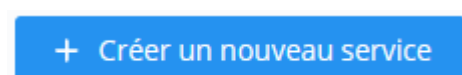
1.4. Rattacher un service, un profil (gestionnaire, agent, consultant)

1.5. Penser à ajouter le service "Pole signalement" pour qu'ils puissent ajouter des commentaires

## 2. Création d'un service

2.1. Cliquer sur Paramètres > Services

2.2. Cliquer sur le bouton "Créer un nouveau service"



2.3. Saisir un nom de service, une adresse email de service (facultatif : un mail sera envoyé à chaque signalement)

---

Révision #2

Créé 8 January 2025 13:53:01 par SOUPPAYA Jean-Michel

Mis à jour 9 January 2025 13:59:31 par SOUPPAYA Jean-Michel